



**Revue de**  
**L'Agriculture**

N° 119 avril — mai 2013

**12 mai 2013**

**la journée nationale  
de l'agriculture**

**Projet actions-indications  
géographiques**

**Les activités de recherche – développement  
dans le domaine forestier en tunisie**



**Le renforcement institutionnel:** Formation des agents de la DGPA, des CRDA et du réseau IG ainsi que la formation et organisation des producteurs au tour des 3 filières (Gestion, autocontrôle, commercialisation).

**L'Accompagnement d'actions collectives:** Appuyer les groupes d'acteurs pour le développement des 3 filières terroirs et assurer la promotion des produits pilotes.

**La reconnaissance des I.G et Recherches spécifiques:** L'identification des spécificités des trois produits pilotes et leurs liens avec le terroir, entreprendre des actions pour la valorisation 3 IG et mettre en place une stratégie de marketing sur le marché national et international.

Les résultats attendus par le projet sont: 1) L'actualisation de la législation des AOC et des IP; 2) La formation du personnel de la DGPA, des CRDA concernés et des acteurs de la filière; 3) La constitution d'un réseau IG, réunissant les intervenants des filières; 4) La création de 3

L'associations d'IG pour la gestion et la promotion de leurs produits; 5)

'émergence d'une vision du développement de la filière dans le territoire entre les opérateurs; 6) La mise en place d'une stratégie de marketing et de la promotion des trois IG (Deglet EnnourTunisienne, grenade de Gabès et huile d'olive de Téboursouk); 7) La reconnaissance internationale de trois produits dans le

cadre de l'Agrément de Lisbonne; 8) L'élaboration d'une étude d'impact des IG.

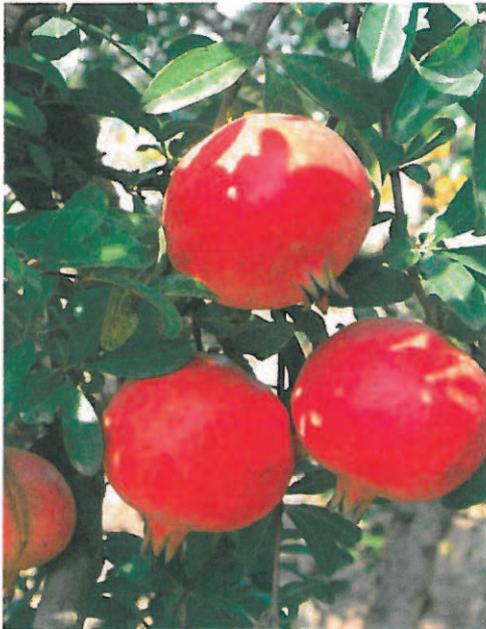
L'unité de gestion du projet (UGP) a été bien consolidée à la suite de la participation à plusieurs formations sur la notion des IG et à travers l'étude de certains cas dans le monde ainsi que des formations sur la planification par objectifs et gestion de projet. C'est à la suite d'une multitude d'ateliers régionaux de sensibilisation, basés sur l'approche participative, de tous les acteurs des filières, que l'UGP a réussi à constituer des "noyaux durs" de producteurs pour les 3 produits pilotes

sélectionnés. D'où, un plan d'action a été défini et qui s'est basé sur l'encadrement technique des agriculteurs par la mise en place d'un

ensemble de parcelles de démonstration, ainsi que l'initiation de premières actions de commercialisation en invitant les agriculteurs à mieux s'organiser au tour de leurs filières dans le but de l'actualisation de la législation des AOC et des IP, une lecture critique de la Loi n°99-57 du 28 juin 1999 a été effectuée par Mme. Delphine Marie-Vivien, Dr. en Droit des IG auprès du Cirad et certaines propositions d'amendement de la loi cadre ont été présentés à la Direction Générale des Affaires Foncières et juridiques. D'autre part, des projets de convention avec les Centres de Recherches (CRAO, CRRHAB et I.O) pour la caractérisation des 3 produits pilotes sont en cours de finalisation la publication des différentes activités du projet sur la page web du ministère de l'Agriculture:

[www.agriculture.tn](http://www.agriculture.tn)

## Projet actions-indications géographiques PA-IG



La qualité est devenue un choix stratégique pour l'avenir d'une agriculture compétitive et durable qui soit en mesure de relever les nouveaux défis auxquels le secteur agricole est confronté tout en permettant de répondre aux nouvelles exigences des marchés intérieurs et extérieurs. Les signes de qualité liés à l'origine sont des signes distinctifs qui associent les produits de qualité et de renommée à leur lieu de production et permettent aux producteurs de différencier leurs produits sur le marché.

La Tunisie est parmi les prémisses

à s'engager dans le domaine des signes de qualité où elle a mis en place un arsenal Juridique adéquat à savoir la Loi n° 99-57 du 28 juin 1999 relative aux AOC et aux IP des

produits agricoles et à partir de laquelle plusieurs textes d'application ont découlé. C'est dans ce cadre que la convention du projet de collaboration Tuniso-Français "Projet Actions-Indications Géographiques PA-IG" a été signé entre le Ministère de la Coopération Internationale et l'Agence Française de

Développement et l'assistance technique a été confié au centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (cirad) Ce projet s'étalera sur une période de 3 ans depuis (Juillet 2012-Juin 2015).

Le projet PA-IG s'inscrit dans la politique agricole actuelle qui vise la promotion des exportations agricoles tunisiennes, à travers la mise en place d'un développement agricole privilégiant la diversité et la qualité des produits de terroirs tunisiens par le recours à des signes distinctifs de qualité liés à l'origine :

Appellations d'origine contrôlée et Indication de Provenance. Parallèlement il y a la création d'un développement local au tour des produits de qualité.

C'est à la suite d'une série d'expertises que trois produits pilotes ont été sélectionnés, dont deux sont déjà enregistrés: "I.P Grenade de Gabès 2009" et "I.P Deglet Ennour Tunisienne 2010" et l'huile d'olive de Téboursouk.

Ce projet a pour objectifs spécifiques de:

- i) Renforcer les capacités de la DGPA et des responsables régionaux pour mieux gérer les signes de qualité liés à l'origine;
- ii) Capitaliser les méthodes d'accompagnement pour les étendre à d'autres produits de terroir
- iii) Faire connaître les Indications Géographiques et leurs opportunités moyennant des outils de communication (site web, relations presse, films institutionnels, documentaires, brochures, guides...).

Les principales composantes de ce projet sont: